

<https://pleneuf-erquy-matignon.catholique.fr/Journee-mondiale-de-la-Vie-Consacree-2-fevrier.html>



Journée mondiale de la Vie Consacrée - 2 février

- Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 2 février 2020

Copyright © Communauté pastorale Pléneuf - Erquy - Matignon - Tous droits

réservés

Rencontre avec Soeur Agnès Stéphan, Fille du Saint-Esprit et déléguée épiscopale à la Vie Consacrée pour le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Pourquoi célébrer la journée de la Vie Consacrée ?

D'abord, pour rendre grâce pour ce don de la vie Consacrée à l'Église.

Ensuite, pour mieux connaître les différentes formes de Vie Consacrée : moines et moniales, religieux apostoliques (hommes et femmes), vierges consacrées, membres d'instituts séculiers et de sociétés de vie apostolique, ermites. Toutes ces formes de Vie Consacrée existent dans le diocèse de Saint-Brieuc, à l'exception des moines et moniales.

Enfin, cette journée est destinée à célébrer la richesse de cette Vie Consacrée. Cette célébration a lieu le 2 février, jour où la liturgie nous donne de contempler la Présentation de Jésus au Temple. C'est une invitation pour tous les chrétiens à célébrer ensemble et solennellement les merveilles que le Seigneur a accomplies auprès des personnes consacrées, à se recentrer ensemble sur l'essentiel et à marcher à la suite du Christ en servant leurs frères et soeurs, particulièrement ceux qui sont dans le besoin.

Quel est l'objectif de la journée du 2 février ?

L'objectif de cette journée est de mieux connaître et apprécier la Vie Consacrée. Elle a pour mission prioritaire de garder vivante dans l'Église la forme historique de vie assumée par le Fils de Dieu quand Il est venu sur cette terre. La Vie Consacrée a donc une importance particulière pour toute personne consacrée, qui, inspirée par le don bouleversant du Christ, aspire à son tour à donner sa vie et à tout abandonner pour marcher à sa suite.

Il y a un capital de prière à travers la vie Consacrée qui soutient l'Église diocésaine. Une Église diocésaine doit compter sur ses priants.

Nouvelle(s) du diocèse de St-Brieuc et Tréguier, décembre 2019

C'est Jean-Paul II qui l'a instituée le 6 janvier 1997.

Cette initiative a été le fruit du Synode sur la Vie Consacrée, à la suite duquel, le Pape avait publié un document important intitulé « Vita consecrata ».

Le 2 février, la Journée de la Vie Consacrée est célébrée en la Fête de la Présentation du Seigneur au Temple. Celle-ci annonce le don de Jésus par amour de Dieu et des hommes et l'offrande suprême de la Croix. Cette journée a une importance particulière pour toute personne consacrée. Elle est aussi l'occasion pour toute l'Église de prier et de rendre grâce « *parce qu'il est beau et juste de remercier le Seigneur pour le grand don de la Vie Consacrée* ».

Jean-Paul II

Voir également [Pourquoi fête-t-on la vie consacrée le 2 février ?](#)